

223C2081  
FR0011271600-FS0972

19 décembre 2023

## Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**FERMENTALG**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 décembre 2023, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi indirectement en baisse, le 6 décembre 2023, le seuil de 15% du capital de la société FERMENTALG et détenir, à cette date, indirectement par l'intermédiaire de Bpifrance Participations<sup>1</sup>, Bpifrance Investissement<sup>1</sup>, cette dernière agissant en qualité de société de gestion du fonds Ecotechnologies et CDC Croissance<sup>2</sup>, 6 755 861 actions FERMENTALG représentant autant de droits de vote, soit 13,41% du capital et 12,70% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
CDC (à titre direct)	0	0	0	0
Bpifrance Participations SA <sup>1</sup>	2 983 810	5,92	2 983 810	5,61
Bpifrance Investissement (agissant en qualité de société de gestion pour le compte du fonds Ecotechnologies) <sup>1</sup>	3 060 156	6,08	3 060 156	5,75
CDC Croissance	711 895	1,41	711 895	1,34
<b>Total CDC</b>	<b>6 755 861</b>	<b>13,41</b>	<b>6 755 861</b>	<b>12,70</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions FERMENTALG sur le marché par la société CDC Croissance.

<sup>1</sup> Bpifrance Investissement SAS est contrôlée par Bpifrance Participations SA, elle-même contrôlée par Bpifrance SA (anciennement Bpifrance Financement), elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.

<sup>2</sup> Contrôlée par la CDC.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 50 360 853 actions représentant 53 196 565 droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

La CDC a précisé détenir, au 18 décembre 2023, indirectement par l'intermédiaire de Bpifrance Participations<sup>1</sup>, Bpifrance Investissement<sup>1</sup>, cette dernière agissant en qualité de société de gestion du fonds Ecotechnologies et CDC Croissance<sup>2</sup>, 6 134 861 actions FERMENTALG représentant autant de droits de vote, soit 12,18% du capital et 11,53% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
CDC (à titre direct)	0	0	0	0
Bpifrance Participations SA <sup>1</sup>	2 983 810	5,92	2 983 810	5,61
Bpifrance Investissement (agissant en qualité de société de gestion pour le compte du fonds Ecotechnologies) <sup>1</sup>	3 060 156	6,08	3 060 156	5,75
CDC Croissance	90 895	0,18	90 895	0,17
<b>Total CDC</b>	<b>6 134 861</b>	<b>12,18</b>	<b>6 134 861</b>	<b>11,53</b>